

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Confortement du talus amont du barrage-réservoir de la Liez (52)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Voies navigables de France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. le Directeur de la Direction de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrage

RCS / SIRET

1 3 0 0 1 7 7 9 1 0 0 0 1 8

Forme juridique

Ets public national administratif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°21 : "Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker"	Le projet de confortement du talus amont du barrage-réservoir de la Liez n'entre pas dans le champ d'application du tableau des seuils et critères annexé à l'article R.122-2 du code de l'environnement pour les projets soumis à examen au cas par cas. Cependant, après consultation des services instructeurs de la DREAL Grand-Est et de la DDT52, au vu de l'importance des travaux et de leurs incidences potentielles sur l'environnement, ces derniers préconisent au maître d'ouvrage de soumettre le projet à l'examen au cas par cas en vertu de l'article R122-2-1 du code de l'environnement.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Confortement du talus amont du barrage-réservoir de la Liez par recharge en enrochements

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de l'opération est de mettre en conformité réglementaire des conditions de stabilité du talus amont du barrage de la Liez.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée des travaux est de 5 mois dont 2 mois pour les travaux préparatoires (installations de chantier et réalisation d'un quai flottant provisoire de mise à l'eau) et 3 mois pour les travaux d'excavation et de refoulement des vases, et de mise en œuvre de la recharge en enrochements. Ces derniers se dérouleront courant les mois de septembre, octobre et novembre, c'est-à-dire lors de période habituelle d'étiage de la retenue pour minimiser au maximum l'impact du chantier sur la ressource en eau, ainsi que les activités nautiques et touristiques estivales sur et autour de la retenue.

L'excavation des vases s'effectuera par dragage hydraulique. Les vases seront refoulées dans la retenue dans une zone située à une centaine de mètres en amont du barrage. Ensuite, s'effectuera la mise en œuvre de la recharge amont par enrochements. Préalablement aux travaux d'excavations des vases et de mise en œuvre de la recharge, une barrière sera mise en place dans la retenue afin de limiter la propagation de matière en suspension dans la retenue et à l'aval du barrage. Enfin, un suivi de la qualité de l'eau de la retenue sera réalisé pendant les travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La mise aux normes réglementaires des conditions de stabilité du talus amont du barrage de la Liez permettra de fiabiliser l'alimentation en eau du Canal entre Champagne et Bourgogne. En effet, actuellement la vitesse d'abaissement de la retenue et donc le débit d'alimentation du canal depuis la retenue de la Liez sont soumis à des limitations de la part du Service de Contrôle et de Sécurité des Ouvrages Hydrauliques de la DREAL Grand-Est contenu d'une stabilité du talus amont ne respectant pas les critères de sécurité réglementaires.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier Loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Vases à excaver et refoulement dans la retenue	6 500 m ³
- Constitution de la recharge :	
. Enrochements gélifs	10 000 m ³
. Enrochements non gélifs	8 000 m ³
. Matériau de transition (gravier roulé 20/40mm)	3 000 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Barrage de la Liez
Communes de Peigney et de
Chatenay-Mâcheron (52200)

Coordonnées géographiques¹

Long. 05°23'56"E Lat. 47°52'09"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

Le barrage de la Liez a été construit entre 1880 et 1886.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	Le barrage-réservoir est compris dans la ZNIEFF de type I n°210009885 « Lac - Réservoir de la Liez et Bois Chaspussin », caractérisée par une diversité de la faune et de la flore.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Environ 0,215 ha de zones humides ont été identifiées sur le site. Ces zones humides ont été délimitées par critères floristique et pédologique. Seule une petite partie de la surface identifiée située à proximité de la rampe de mise à l'eau sera impactée par la réalisation des travaux.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le barrage-réservoir est localisé à proximité de deux sites Natura 2000 : ZSC FR2100337 "Ouvrages militaires de la région de Langres" (à 5,23 km) et ZSC FR1508284 "Poudrière de Brevoines" (à 6,32 km)
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	. Enrochements gélifs (10 000 m3) . Enrochements non gélifs (8 000 m3) . Matériau de transition en gravier roulé 20/40mm (3 000 m3)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Les travaux pourraient perturber les populations de plusieurs taxons occupant le barrage et ses environs proches, notamment les chiroptères présents dans les bâtis du sud-ouest de la zone. Des mesures d'évitement et de réduction sont prévues. (cf. annexe 8)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Les travaux projetés sur le barrage de la Liez n'auront aucune incidence sur les habitats et les espèces de ces sites Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	Le projet aura un impact négligeable sur les ZNIEFF situées à proximité et ne remet pas en cause la viabilité des populations de ces sites.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet prévoit le dégagement d'emprises sur la zone de chantier pour des installations temporaires (base vie, zone de stockage). L'habitat naturel en place sera détruit et les espèces seront perturbées.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Du trafic sera généré pendant la phase travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Les travaux seront à l'origine de nuisances sonores (circulation et manœuvres des engins).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☒ ☐	☐ ☒	Les travaux pourront être à l'origine de vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Rejets de GES et émissions de poussières liés à la circulation des engins lors de la phase travaux.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Production de déchets lors de la phase chantier : déchets banals, ferrailles, béton, bois...

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

cf Annexe 7bis_synth_impact

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'état initial du site et des incidences envisagées du projet, il ne semble pas nécessaire de réaliser une étude environnementale. En effet, ce projet a déjà fait l'objet d'un porter à connaissance détaillé permettant de proposer des mesures ERC qui seront prises en compte par le maître d'œuvre lors des travaux.

Par ailleurs, le projet fait l'objet de réunions de concertation à chaque étape importante et réunissent les services de l'état concernés par le projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7_Note : note d'accompagnement du présent formulaire

Annexe 7bis_synt_impact : réponse à la partie 6.4 du présent formulaire

Annexe 8 : Éléments naturalistes à porter à la connaissance du préfet dans le cadre de l'article R181-14 du Code de l'environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

OLIVIER VERMOREL ID
10:20:30 2026.01.22
'00'01+



Olivier VERMOREL
Directeur de l'Ingénierie et de la
Maîtrise d'Ouvrage

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus